



Commune de Montaud

# L'écho Municipal

**Très important !!!**

**Pour tous travaux, nous vous rappelons que vous devez, avant d'effectuer, déposer un dossier de demande préalable, un permis de construire. N'hésitez pas à vous renseigner si vous avez un doute, une question...**

**Vous désirez construire, aménager.. Profitez de l'avis d'un professionnel en téléphonant au 04.76.36.86.26 à la Communauté de Communes de Vinay : Monsieur Philippe AMETTE,**

architecte conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère.

## INVITATION

**Ne pas oublier la date du 12 septembre !**

Nous sommes toutes et tous invités ce matin là à partir de 8h30 à participer au grand ménage dans la salle des fêtes. La salle inaugurée en 1989 a 20 ans et besoin d'un coup de « jeune » ou plus exactement un coup de plumeau, d'éponge. Merci de venir nous rejoindre pour lui faire retrouver toute sa jeunesse.

A 11h30, nous partagerons les souvenirs avec ceux qui sont à l'origine de ce projet, ceux qui étaient présents pour couper le ruban tricolore le 3 juin 89 et bien sûr le verre de l'amitié.

Je compte sur chacun de vous. Souvenirs... souvenirs...



**13<sup>ème</sup> Festival Bio de l'Avenir au Naturel**

**Les 5 et 6 septembre 2009 à l'Albenc,**

pour toute information : appelez le 04.74.36.50.10

ou /et sur : [www.enisere.asso.fr](http://www.enisere.asso.fr)

**Le chapiteau de l'Isère en tournée du 23 septembre au 25 octobre,**

pour toute information : appelez le 04.74.20.20.79

ou /et sur le site du Conseil général : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)



## Journées nationales d'appel à la générosité publique. La

Préfecture annonce du 21 au 27 septembre :  
Semaine Nationale du Cœur avec quête les 26 et 27 septembre..

### Communauté Vercors-Isère

#### ECOLE

La rentrée scolaire, pour les écoles primaires, a lieu ce **jeudi 3 septembre à 8h30**.

N'oubliez pas, si ce n'est pas fait, d'inscrire votre - ou vos enfants - à la cantine, garderie.

Angélique Stadelmann a été remplacée par Brenda Williams, pour la cantine et le ménage de l'école."

La garderie du soir se terminera à 18h30.

#### Histoires d'eau

Les **réservoirs** de la Fougère ont été nettoyés en juillet avec succès et restent sous surveillance, comme celui des Coings.



Dans les prochaines semaines, le **relevé des compteurs** sera effectué : merci de veiller à tenir les regards libres d'accès, de vérifier qu'il n'y ait pas d'eau ou de terre empêchant le relevé.

Le Préfet a transmis un arrêté le 18 août 2009 qui notifie une **restriction provisoire** de certains usages de l'eau et classe la Commune de Montaud en zone « risque de sécheresse ». Restons raisonnables et



économisons cette richesse naturelle qu'est l'eau.



#### Carnet

**Mariage** : Jérôme DAVID et Lydia BOUILLOUX Les Etroits – le 04 juillet.

**Décès** : Yohan LIVET le 3 juillet.  
Henri MARTINATO le 25 août.

#### Quelques évènements marquants de l'été



**Dimanche 9 août** : ceux qui n'étaient pas en vacances se souviendront longtemps de l'orage de grêle qui s'est abattu sur le village, suivi d'une forte pluie qui a entraîné terre, graviers sur la place du village, ainsi que sur les chemins communaux.

#### Projets de la rentrée



#### Une ville, un poste

En partenariat avec eRDF, nous projetons de décorer un transformateur ERDF sur la commune (le village, les muets). Avec Michèle Volsy comme

guide, nous faisons un appel à volontaires afin de monter une petite équipe et mener à bien ce projet pour 2010. Merci de prendre contact avec la mairie.

#### Les chats « libres »

Les chats se multiplient, hélas, très rapidement et beaucoup de chats sans maîtres s'organisent en communauté, nourris par des personnes qui sont sensibles à leur détresse. mais cela peut devenir un "problème".



Si ce message vous concerne, nous vous invitons à prendre contact avec la SPA de Lyon au 04.78.38.71.71 qui vous donnera tous les renseignements sur la stérilisation des chats « libres » ; un programme respectueux des hommes et des animaux.



# ACTIVITES

## mois de septembre 2009

**Jusqu'au 2 septembre inclus**  
MAIRIE – BUREAUX FERMES

**JEUDI 3** à 8h30 – école  
RENTREE SCOLAIRE

**JEUDI 3** à 20h30 - salle des fêtes  
Réunion d'organisation de la journée « VIRADES de l'ESPOIR »

**VENDREDI 4** de 19h30 à 22h - salle de la mairie  
A.C.C.A. – Remise des cartes de chasse

**MARDI 8** à 14h - salle des fêtes  
Association des Aînés

**SAMEDI 12** à partir de 8h30 - salle des fêtes  
Nettoyage de la salle, suivi d'un apéritif pour fêter ses 20 ans

**MARDI 15** à 20h30 - salle des fêtes  
SOU DES ECOLES – Assemblée Générale

**MARDI 15** - Attention COUPURE d'ELECTRICITE

**SAMEDI 19 et DIMANCHE 20** - de 10h à 19h  
Journées du Patrimoine

**MARDI 22** à 14h - salle des fêtes  
Association des Aînés

**DIMANCHE 27** - Salle des fêtes  
Virades de l'Espoir à partir de 9h

**VENDREDI 2 octobre à 20h30** – salle des Fêtes  
Audition pour le 8<sup>ème</sup> Montaud Show

**DIMANCHE 4 octobre**  
Grimpée chrono Saint-Quentin / Montaud ouverte à tous  
Une montée courte est prévue pour les enfants



### *Saint-Quentin-sur-Isère*

**Samedi 12 septembre** : Premier forum des associations de 9h à 13h  
à la salle Léonce Poulat

**Afin d'économiser du papier**, la commune vous propose l'envoi de l'Echo par courriel.  
Merci de faire votre demande en nous communiquant votre adresse électronique à :

[mairie.montaud@wanadoo.fr](mailto:mairie.montaud@wanadoo.fr)



# Quelques précisions

**Virades de l'Espoir** – Afin d'organiser la journée des Virades 2009 qui a lieu le dimanche 27 à Montaud, rendez-vous **jeudi 3 septembre à 20h30** à la salle des fêtes.

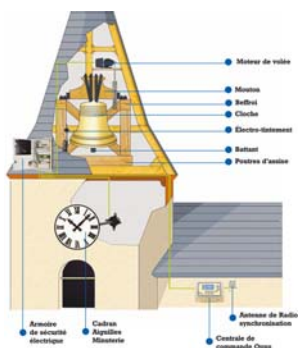


**Coupage d'électricité** : de 13h45 à 17h, Buissonnière, La Combe, La Guillaudière, le Fayard, le Fayolle, Les Etroits et les Ramées.

**Journées du Patrimoine de 10h à 19h - samedi 19 et dimanche 20 septembre**, sur la place du village et à l'intérieur de l'église de Montaud, avec pour thème : « **L'art d'un instant** ». Ces journées sont proposées par la galerie « Toiles d'Aurore » avec de nombreux artistes qui présenteront leurs œuvres : peinture, céramique, photos... et nous pourrons contempler les deux cloches de l'église avant les travaux de repose.



## Décisions du Conseil municipal



Lors de sa séance du 9 juillet, le Conseil a décidé :

- 1/ l'acquisition du terrain sortie du Village, pour un montant de 100 000 €
- 2/ de lancer le projet d'extension de la crèche (subvention complémentaire de la Maison du Territoire de 9 160 €)
- 3/ la repose des 2 cloches avec électrification qui est confiée à l'entreprise BODET (subventionnée à 50%, soit 22 709 €)

4/ de confier à SAS Alp'Etudes de Moirans la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement secteur du Vif de la Claie

5/ la pose d'abribus est confiée à l'entreprise Charpenay de Beaucroissant : l'un à Colombière et l'autre au Vif de la Claie ; ce projet est subventionné par le Conseil Général (3 005 €)

6/ l'attribution d'une aide de 100 € à des associations extérieures : Ligue contre le Cancer, AFIPAEIM, Association des Sclérosés en plaques et des écoles accueillant des jeunes du village : Lycée professionnel de l'enseignement agricole, l'Institut des Métiers et des Techniques de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) et la Maison Familiale de Chaumont.



7/ la réalisation du programme de travaux 2008 dans la forêt communale.



Afin de répondre à la demande des services du Département, le Conseil s'est réuni le 26 août pour :

1/ valider et décider des entreprises bénéficiaires des marchés pour l'extension de la crèche.

Puis il a décidé :

2/ de l'arrêt de la D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique) lancée pour l'acquisition du terrain du village ; une économie de 10 000 € a ainsi été réalisée.

3/ d'un projet complémentaire de travaux sur la voirie communale. En effet, les travaux réalisés fin juillet sur la route des Maîtres se sont déroulés dans de bonnes conditions. Des crédits bénéficiant de subvention restent disponibles, la conjoncture favorable permet ainsi la réalisation de travaux sur le chemin de La Fougère.

4/ la mise en vente de la lame de déneigement pour 200 €. Vous souhaitez l'acquérir ? Faites votre proposition par enveloppe cachetée déposée en mairie **avant le 30 septembre**. Si à cette date, aucune proposition n'était parvenue, cette étrave sera proposée à la vente sur internet. Alors à vos stylos...

